

Gaz, PME et investissements au menu

LE PREMIER MINISTRE ITALIEN À ALGER LUNDI PROCHAIN

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7263 – JEUDI 7 AVRIL 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

6 RAMADAN 1443

IMSAK : 04 : 46

IFTAR : 19 : 15

EL DJEÏCH DANS SON DERNIER NUMÉRO

DÉTERMINATION DE L'ANP À DÉJOUER LES COMPLOTS



La revue de l'Armée nationale populaire a consacré un long éditorial, dans son dernier numéro d'avril, sur les dernières opérations militaires contre des résidus du terrorisme, notamment à Skikda et la neutralisation de plusieurs terroristes, ainsi que la capture d'autres. Des succès sur le terrain opérationnel qui ont été soulignés par l'auteur de l'article, en démontrant la détermination de l'ANP à déjouer tous les complots qui veulent saper les fondements de l'Etat algérien. *Page 3*

IL APPELLE LES RÉSIDUS DU TERRORISME À SE RENDRE

Les aveux d'un ancien émir du GIA

Page 3

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EST LANCÉE

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE S'AMPLIFIE

Page 2

CROISSANCE EN ALGÉRIE

Le décollage économique «nécessite des investissements solides»

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EST LANCÉE

Le gaspillage alimentaire s'amplifie

Constaté toute l'année, le gaspillage alimentaire s'amplifie durant le mois de ramadhan. A chaque avènement du mois sacré, la question revient à l'ordre du jour. Les achats compulsifs, généralement faits le ventre vide, l'habitude des familles algériennes de garnir la table du f'tour de mets riches et variés... font que des plats mais surtout des baguettes de pain finissent bien souvent à la poubelle. La sensibilisation semble être le seul moyen pour lutter contre ce phénomène. Aussi, le ministère du Commerce lance, dans ce sens, une campagne de sensibilisation anti-gaspillage.

C'est un véritable paradoxe. La réduction du nombre de repas dans la journée, qui devrait logiquement réduire la consommation d'aliments, mais surtout la cherté des produits alimentaires n'ont pas fait changer leurs habitudes aux Algériens. Ces derniers sont, à l'accoutumée, pris d'une frénésie d'achat à la veille du mois de ramadhan mais aussi durant les journées du mois sacré, lequel ne fait que commencer. Les commerces et marchés sont en effet pris d'assaut par des consommateurs qui n'hésitent pas à jeter le surplus à la poubelle. Le pain est souvent le produit le plus jeté par les Algériens. Durant le mois de ramadhan de l'année passée, 8 millions de baguettes de pain, qui représentent 88 millions de dinars, ont été jetées dans les poubelles.

Pour tenter de faire face à ce phénomène de gaspillage, le ministre du Commerce compte, encore une fois, sur la sensibilisation. Ce département ministériel lance une campagne nationale de sensibilisation anti-gaspillage. Une campagne sous forme de journées de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation, a expliqué Ahmed Mokrani, directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce, dans sa déclaration à la radio Chaîne 3. Selon lui, l'organisation de ces journées de sensibilisation vise la rationalisation de la consommation pour lutter contre le gaspillage ainsi que la rationalisation des achats. Le consommateur sera également sensibilisé sur la consommation excessive de sel, de sucre et de matières grasses.



L'appel à éviter le gaspillage durant le mois de ramadhan a été lancé par le président de la République. Dans son message, où il a adressé ses vœux aux citoyens à l'occasion du mois de ramadhan, Abdelmadjid Tebboune a appelé les Algériens à éviter une consommation excessive et le gaspillage au cours de ce mois.

En plus d'engendrer du gaspillage, la surconsommation provoque des tensions sur le marché et mène à des augmentations de prix, selon les affirmations de l'Association des commerçants. Son président, Hadj Tahar Boulenouar, a en effet souligné les conséquences de «ce mauvais comportement de la consommation» qui a un impact négatif sur les prix des produits alimentaires. «La surconsommation influe sur les prix», a-t-il précisé, déplorant l'absence d'une culture de consommation chez l'Algérien. «La majorité des consommateurs ne savent même pas ce qu'ils consomment. Ils ne vérifient même pas la date de péremption et encore moins les composants du produit qu'ils consomment», a-t-il tenu à relever.

Lilia Aït Akli

SELON UNE ÉTUDE DU SATEF

Forte dégradation du pouvoir d'achat

LE POUVOIR d'achat des ménages s'est nettement dégradé. L'augmentation des prix des produits alimentaires ne permet pas aux salariés de subvenir décemment à leurs besoins.

Pour faire face à cette situation, une famille algérienne composée de 5 personnes (les parents + 3 enfants) a besoin d'un salaire minimum mensuel de 80 000 DA pour assurer ses besoins essentiels, et ce en dehors du mois de ramadhan. C'est ce qu'indique une récente étude réalisée par le Syndicat algérien des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), qui a appelé à l'urgence de revoir la politique salariale pour une répartition équitable des richesses, avec une révision du décret présidentiel 07-304 qui définit la grille indiciaire. Boualem Amoura, secrétaire général du Satef, a indiqué que l'étude achevée récemment a fait la comparaison entre le salaire de base garanti en 1994 et les prix des produits les plus consommés à l'époque et le salaire minimum garanti salaire national actuellement appliqué. Il a noté que les familles algériennes, notamment celles à revenus moyens, déboursent 2 700, voire 3 000 DA, pour les dépenses quotidiennes, tandis que les «dépenses pour l'alimentation» représentent 100% du salaire de base garanti, et ce en raison des prix élevés des produits les plus consommées, comme l'huile de table, qui est actuellement vendue à 650 DA alors que son prix en 1994 ne dépassait pas 25 DA pour 5 litres. Le syndicaliste a souligné que l'étude a adopté un ensemble de critères, à savoir le droit aux soins, le droit aux divertissements, le droit de prendre un congé annuel, le droit à l'éducation et aux dépenses conséquentes liées à l'acquisition des manuels scolaires et diverses fournitures scolaires mais aussi le paiement des factures d'électricité et de gaz, en plus du loyer et des dépenses alimentaires. Ainsi, pour couvrir tous les besoins quotidiens et mensuels précités, un salaire moyen de 82 000 DA est nécessaire pour permettre à une famille de cinq personnes de vivre dignement, estime l'étude réalisée par le Satef. Le porte-parole du Syndicat a fait savoir que l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens ne peut être obtenue qu'en revoyant la politique salariale de répartition ainsi que les primes et subventions pour le secteur, en plus de reconsidérer le point indiciaire en le relevant de 45 DA, adopté depuis 2007, à 1 200 DA. Il convient de noter que la crise de la Covid-19 a eu un effet dévastateur sur tous les secteurs sociaux et économiques : dépréciation du dinar, inflation, entreprises à l'arrêt... En effet, l'économie algérienne a subi de plein fouet les conséquences de l'épidémie liée au coronavirus, qui vient s'ajouter à la crise pétrolière. La pandémie a provoqué l'arrêt des activités économiques et a fait qu'un grand nombre de pères de famille n'ont, aujourd'hui, aucune rentrée d'argent.

Lynda Louifi

RAMADHAN

Près de 390 tonnes de viandes rouges commercialisées à moins de 1 300 DA

PRÈS de 390 tonnes de viandes rouges seront commercialisées par le groupe public Alviar durant le mois de ramadhan à des prix «raisonnables», a indiqué le directeur commercial du groupe, Saad Mossaad. «A l'occasion du mois sacré, l'Algérienne des viandes rouges (Alviar) a installé 44 points de vente à l'échelle national, et prévu la commercialisation de 390 tonnes dont 140 tonnes de viande ovine et 250 tonnes de viande bovine», a précisé M. Mossaad dans une déclaration à l'agence officielle. Les produits d'Alviar sont cédés à des prix «étudiés» qui ne dépasseraient pas les 1.300 dinars pour la viande ovine et 1.200 dinars pour la viande bovine.

Le prix du foie d'agneau est fixé à 2.800 dinars, le foie de veau à 2.200 dinars, le coeur d'agneau à 2.000 dinars, celui de veau à 1.500 dinars, la viande hachée bovine 1.350 dinars, la douche veau à 950 dinars, le steak de veau à 1.500 dinars, le filet à 1.800 dinars, le faux filet à 1.500 dinars, le jarret de veau à 1.500 dinars, la basse côte de veau à 1.200 dinars, l'entrecôte de veau à 1.200 dinars, et le merguez à 700 dinars. Concernant l'origine de ces produits, le groupe public «a opté cette année pour la viande bovine locale du Sud algérien, de bêtes saines et de bonnes conformations, la viande ovine est issue également de la production locale (races locales à forte valeur génétique)», souligne-t-il. M. Mossaad a relevé que l'élevage et l'engraissement du bétail pour la production des viandes se fait au niveau des fermes pilotes du groupe ainsi qu'au niveau de certaines fermes privées.

Il a relevé, dans ce cadre, qu'Alviar avait tracé un programme spécial au niveau de son centre d'engraissement de Ain El Bell (commune de la wilaya de Djelfa), pour assurer l'approvisionnement de ses points de vente durant le ramadhan. **M. B.**

EL DJEÏCH DANS SON DERNIER NUMÉRO

Détermination de l'ANP à déjouer les complots

La revue de l'Armée nationale populaire a consacré un long éditorial, dans son dernier numéro d'avril, sur les dernières opérations militaires contre des résidus du terrorisme, notamment à Skikda et la neutralisation de plusieurs terroristes, ainsi que la capture d'autres. Des succès sur le terrain opérationnel qui ont été soulignés par l'auteur de l'article, en démontrant la détermination de l'ANP à déjouer tous les complots qui veulent saper les fondements de l'Etat algérien.

«Le travail «énorme» de l'Armée nationale populaire (ANP) de débarrasser le pays des groupuscules terroristes sera parachevé par la neutralisation des résidus du terrorisme et leur «projet infernal» visant à saper les fondements de l'Etat et de ses institutions, souligne la revue El Djeïch.

«Il ne fait aucun doute que notre vaillante Armée, qui a foi en le caractère sacré et en la pureté de cette terre ainsi qu'en la souveraineté de son peuple sur sa terre, continuera sur la même voie jusqu'à ce que chaque centimètre de notre pays soit débarrassé de ces groupuscules qui ont dévié et se sont fourvoyés dans les méandres du péché et du crime», relève la revue de l'ANP.

«Ce travail énorme, que n'ont de cesse d'accomplir nos forces armées, sera complété par la neutralisation des résidus du terrorisme et de ses idées destructrices, en dévoilant les menées des traitres et les basses besognes auxquelles ils s'adonnent ainsi que leur tendance à exploiter la naïveté de certains pour les influencer et les recruter dans un projet infernal visant à saper les fondements de l'Etat et de ses institutions, y compris l'ANP», a fait observer l'édito de la publication.

Dans une allusion claire aux mouvements terroristes, Rachad et le MAK, la revue estime que l'ANP «est assez forte pour se laisser atteindre par de telles tentatives méprisables, orchestrées par des personnes égarées ayant choisi de s'engager clairement dans des actes subversifs contre notre pays et ses institutions, avec l'aide de certaines puissances étrangères connues pour leur hostilité avérée envers notre pays».

«Après avoir fait échec à de précédentes tentatives de saper les fondements de l'Etat algérien et ses institutions constitutionnelles, le peuple algérien découvre les détails d'un autre complot ourdi contre notre pays depuis l'étranger et orchestré par une organisation terroriste dont les têtes pensantes ont recours à de viles méthodes et lancent des campagnes hostiles traduisant une profonde rancœur envers l'Algérie et son peuple et les acquis réalisés dans nombre de domaines, en un temps record, dans le cadre de la nouvelle orientation adoptée».



C'est dans ce sens que la revue El Djeïch a rappelé le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire du décès au champ d'honneur des chahids Amirouche et Si El Haouès et dans lequel il avait réaffirmé que «l'Algérie tient debout et tient son rang grâce à la résistance de son peuple et à la solidité de ses institutions, parmi lesquelles l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, édifiée dans des moments d'extrême difficulté par Si Amirouche et ses compagnons du Mouvement national».

La publication a souligné que «les derniers temps, les détachements de l'ANP ont enregistré des résultats remarquables dans la lutte contre le terrorisme, grâce à des efforts soutenus, traduisant une volonté d'acier d'éradiquer ce phénomène étranger aux valeurs de notre religion et de notre société».

A ce propos, la revue El Djeïch a rappelé que «la récente opération menée dans la wilaya de Skikda, qui s'ajoute à de précédentes opérations, traduit également l'efficacité de l'approche adoptée par l'ANP en matière de lutte contre le terrorisme, l'efficacité opérationnelle des éléments de nos forces armées ainsi que la ferme volonté qui les anime afin d'éradiquer les résidus des groupes terroristes».

Mohamed K.

LUTTE ANTITERRORISTE

Sept éléments de soutien arrêtés en une semaine

SEPT ÉLÉMENTS de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), à travers le territoire national, durant la période du 30 mars au 5 avril, selon un bilan opérationnel rendu public, hier mercredi, par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 30 mars au 05 avril 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

Ainsi, et «dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté (07) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national».

Par ailleurs, «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires (RM), (04) narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à (08) quintaux et (33) kilogrammes de kif traité, alors que (10) autres narcotrafiquants ont été arrêtés, en leur possession (4862) comprimés psychotropes, lors de diverses opérations exécutées à travers les autres RM», ajoute le communiqué.

En outre, «des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf (84) individus et saisi un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions, (14) véhicules, (104) groupes électrogènes, (62) marteaux piqueurs, (09) détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que (11) autres individus ont été appréhendés et (04) fusils de chasse et (20) quintaux de tabacs ont été saisis à El-Oued, Oum El-Bouaghi et Khenchela».

Dans le même cadre, «les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants, s'élevant à (53508) litres à Tébessa, El-Tarf, Souk-Ahras et Bordj Badji Mokhtar, tandis que (265) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet, Tlemcen, In Amenas et In Guezzam», ajoute la même source.

S.O.B.

IL APPELLE LES RÉSIDUS DU TERRORISME À SE RENDRE

Les aveux d'un ancien émir du GIA

UN ANCIEN émir du GIA, Madani Leslous, alias Abou Hayane Assim, capturé à Skikda avec six autres terroristes le 16 mars dernier, a appelé hier, les résidus du terrorisme se trouvant encore dans la nature, à se rendre aux autorités. L'appel a été effectué lors de ses aveux filmés et diffusés hier à la télévision nationale.

Il s'adresse tout particulièrement au chef de groupe : « Abou Idriss Khalil, on m'a dit que tu es encore en vie, lance-t-il, je te demande de rendre aux autorités, ne te laisse pas entrainer dans des idées qui n'ont pas d'issues, ne laisse pas le diable se jouer de toi, renonce et rend toi ». « Personne ne m'a demandé de lancer cet appel, je ne m'exprime pas sous la contrainte, je le fais par conviction, comme je me suis prononcé en faveur de la lutte armée, je te demande à présent de te rendre et d'inciter toutes les autres personnes qui sont avec toi d'en faire de même».

Selon ses aveux, il occupait la « fonction » « mufti » et membre du « groupe des sages » au sein de l'Etat islamique au Maghreb que dirige le dénommé Youssef Al Annabi.

Titulaire d'une licence en droit de l'université de droit de Ben Aknoun à Alger, il rejoignit les groupes terroristes le 26 mars 1994, sous la direction du dénommé Abdelkader Souane, avec pour mission de statuer sur les différends et conflits entre les membres de la katiba.

Avant de rejoindre les groupes terroristes, il était imam dans une mosquée au quartier La Glacière et ensuite à Birkhadem, à Alger, rappelle-t-il.

Le terroriste affirme qu'il n'a pas fait partie des premiers à avoir appelé à porter les armes, au début de la décennie 1990.

« Lorsque j'ai rejoint (les groupes terroristes) je me suis rendu compte que j'ignorais beaucoup de choses (…) », dit-il dans ses révélations, ajoutant qu'il avait pour mission d'élaborer des fatwas et conduire les prières, etc.

« À la fin 1995-début 1996, je me suis rendu compte que les actions armées pouvaient avoir des conséquences désastreuses. Je connaissais personnellement Djamel Zitouni (ex-chef du GIA) à Birkhadem et lui me connaissait. Lorsque j'ai rejoint le maquis à Djebel Ellouh (Ain Defla), il m'avait à plusieurs reprises envoyé des lettres que je n'avais pas reçues (…). J'avais conscience que les actions armées menaient vers la ruine. J'ai passé 28 ans dans la violence armée (…) aujourd'hui j'annonce ma repentance (…) en ma qualité d'ancien émir d'août 2004 à 2008 pour la région ouest sous la bannière du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) ».

Lors de la découverte de la cachette où se terrait le groupe de sept terroristes par un détachement de l'ANP et leur arrestation, le terroriste Madani Leslous raconte que les militaires leur ont donné à manger et à boire.

Amoindri, cet ex-chef terroriste témoigne que les militaires l'ont porté sur leurs épaules, soulignant le bon traitement que lui et ses compères ont reçu de leur part.

« Nous sommes restés dans la grotte 28 jours, dans le froid, la faim et la soif. Nous n'avons pas cru nos yeux en voyant la manière très propre dont nous avons été traités. On nous a demandé de nous doucher et de mettre de nouveaux habits. Nous avons même reçu la visite d'un médecin. Aujourd'hui, je me sens beaucoup mieux par rapport à mon état dans la grotte », raconte-t-il.

S. Ould Brahim

Page 04_Mise en page 1 06/04/2022 16:41 Page 1

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE «SOLAR1000 MW»

110 ENTREPRISES ONT RETIRÉ LE CAHIER DES CHARGES



Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane, a indiqué que 110 entreprises ont retiré le cahier des charges dans le cadre de projet photovoltaïque «Solar1000 MW», selon un communiqué de ministère.

Lors d'une audience accordée à l'ambassadeur du Canada à Alger, M. Michael Ryan Callan, M. Ziane a évoqué ce projet d'envergure, adressé aux investisseurs étrangers et nationaux, que l'Algérie vient de lancer, pour l'installation de 1.000 MW annuellement et 15.000 MW à l'horizon 2035, précise la même source. Il a fait savoir dans ce sens que «110 entreprises ont retiré le cahier des charges», ajoutant que ce projet va permettre, d'augmenter la part des énergies propres dans le mix énergétique national et d'amorcer la trajectoire prise par l'Algérie nouvelle», avance le communiqué.

Le ministre a, également, évoqué «les perspectives de coopération et de partenariat entre l'Algérie et le Canada notamment en matière d'énergie éolienne, de l'hydrogène vert, de la valorisation des déchets et d'isolation thermique, ainsi que du transport de biens et de personnes décarbonés». Aussi, il a plaidé pour «le renforcement de cette coopération à travers la réalisation de projets de partenariat d'exception et de confiance dans le cadre du principe gagnant-gagnant, notamment à travers la mise en place de laboratoire de certification du produit énergétique».

Lors de cette rencontre, les deux parties ont discuté des opportunités de coopération bilatérale entre les deux pays et examiné par la même les moyens de renforcer les relations pour réaliser le développement durable dans le secteur des énergies renouvelables. Les échanges ont porté par ailleurs, sur les questions internationales d'intérêt commun comme la lutte contre les changements climatiques, tout en mettant l'accent sur le développement de la coopération dans les domaines qui permettent l'atteinte des objectifs climatiques. Pour sa part, l'ambassadeur du Canada, qui était accompagné par la déléguée commerciale principale et la chargée de développement international principal, a fait part de sa disponibilité à «concrétiser cette démarche, et de développer une coopération plus approfondie entre les deux pays». Il a fait état de sa disponibilité à réunir toutes les conditions à même de concrétiser cette coopération entre les deux pays en s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire dans le domaine notamment de l'hydrogène vert, de l'éolien, de l'hydroélectricité et la locomotion électrique, selon le communiqué. Se réjouissant de «la présence d'une forte communauté algérienne au canada estimée à 100 000 algériens», il a exprimé la reconnaissance de son pays pour la contribution positive de la population algérienne et s'est dit convaincu que la coopération algéro-canadienne va se développer davantage et gagner en force dans les domaines de l'énergie durable, compte tenu du potentiel extraordinaire dont dispose l'Algérie dans ce secteur», ajoute le communiqué.

H. B.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES HYDROCARBURES

Vif intérêt des entreprises américaines

L'AMBASSADRICE des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin a été longuement reçu avant-hier par le Ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed ARKAB, au siège de son département ministériel. Occasion pour les deux hauts responsables de mettre l'accent sur les perspectives qu'offrent les nouvelles opportunités dans le domaine énergétique, minier et les énergies renouvelables.

Il faut dire que les Américains ont montré un vif intérêt à participer aux prochaines appels d'offres que le gouvernement algérien et la Sonatrach vont lancer prochainement. La nouvelle loi sur les hydrocarbures offre des avantages importants et des facilitations qui ne manqueront pas de booster le secteur ainsi que la production pétrolière et gazière en général.

Durant cette rencontre, les deux parties ont abordé les relations bilatérales algéro-américaines dans le domaine de l'énergie et des mines qu'ils ont qualifiées d'historiques et d'excellentes ainsi que les perspectives de leur renforcement.

Ils ont réaffirmé la volonté pour la densification de la coopération en étudiant ensemble toutes les opportunités dans les industries pétrolières gazières, électriques et minières.

Le ministre de l'Energie et des Mines a mis l'accent sur l'importance de la coopération et le partenariat stratégique liant les entreprises algériennes et américaines présente en Algérie dans le domaine de l'énergie.

Il a présenté aussi, les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur notamment dans l'exploration, le développement et l'exploitation des hydrocarbures, en souhaitant voir les entreprises américaines participer aux prochaines appels d'offres que le secteur va lancer incessamment et bénéficier des avantages offerts par la nouvelle loi sur les hydrocarbures. Les parties ont également relevé les importantes opportunités de coopération et d'investissement existantes dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables (hydrogène) ainsi que dans le programme national du dessalement d'eau de mer sur le court et moyen terme, en souhaitant voir la participation des entreprises américaines à ce programme.

M. Le Ministre a aussi insisté sur la volonté de l'Algérie d'œuvrer davantage pour mieux valoriser ses ressources pour explorer et exploiter son riche patrimoine minier. Il a invité, à cette occasion, les compagnies américaines à investir dans le domaine minier en Algérie et de créer des partenariats avec les entreprises algériennes mutuellement bénéfiques avec un transfert du savoir-faire et la formation.

Mme l'Ambassadrice a exprimé sa satisfaction sur la qualité des relations entre les deux pays et l'intérêt manifesté par les sociétés américaines ainsi que de la confiance qui caractérise les relations entre les entreprises des deux pays grâce à des partenariats équilibrés et solides.

H. B.

SÉISME À BÉJAÏA

1 727 bâtisses endommagés selon les services techniques

L'OPÉRATION de recensement et d'expertise des bâtisses endommagées par le séisme du 19 du mars passé à Béjaïa et ses environs n'a pas encore été bouclée.

Les équipes du CTC mis en place pour examiner et classer les habitations et édifices publics ayant subi des dégâts suite au tremblement de terre de magnitude 5,5 sur l'échelle de Richer qui avait secoué la wilaya de Béjaïa le 19 mars dernier continuent de recenser les dernières habitations qui ont été endommagées à différents degrés au chef-lieu de Béjaïa et les communes voisines.

Les ingénieurs et techniciens du contrôle technique du bâtiment (CTC) ont réussi à établir 1727 fiches jusqu'au début de la semaine en cours dont 754 habitations individuelles, 363 bâtisses ou immeubles collectifs comprenant 5468 habitations au total.

Le CTC a contrôlé aussi 345 établissements scolaires et 64 établissements administratifs affectés par le séisme et de nombreux édifices publics dont les établissements hospitaliers, les résidences et universités et les centres de formations.

C'est ainsi que 10% des bâtisses contrôlées par le équipes du CTC ont été classées en vert 01, 10% en vert 02, 49% en orage 02, 25% en orange 03, 13% en orange 04 et 1,22 en rouge.

L'opération n'est pas encore bouclée a déclaré sur la Radio le directeur du CTC M. Moulai au début de la semaine en cours.

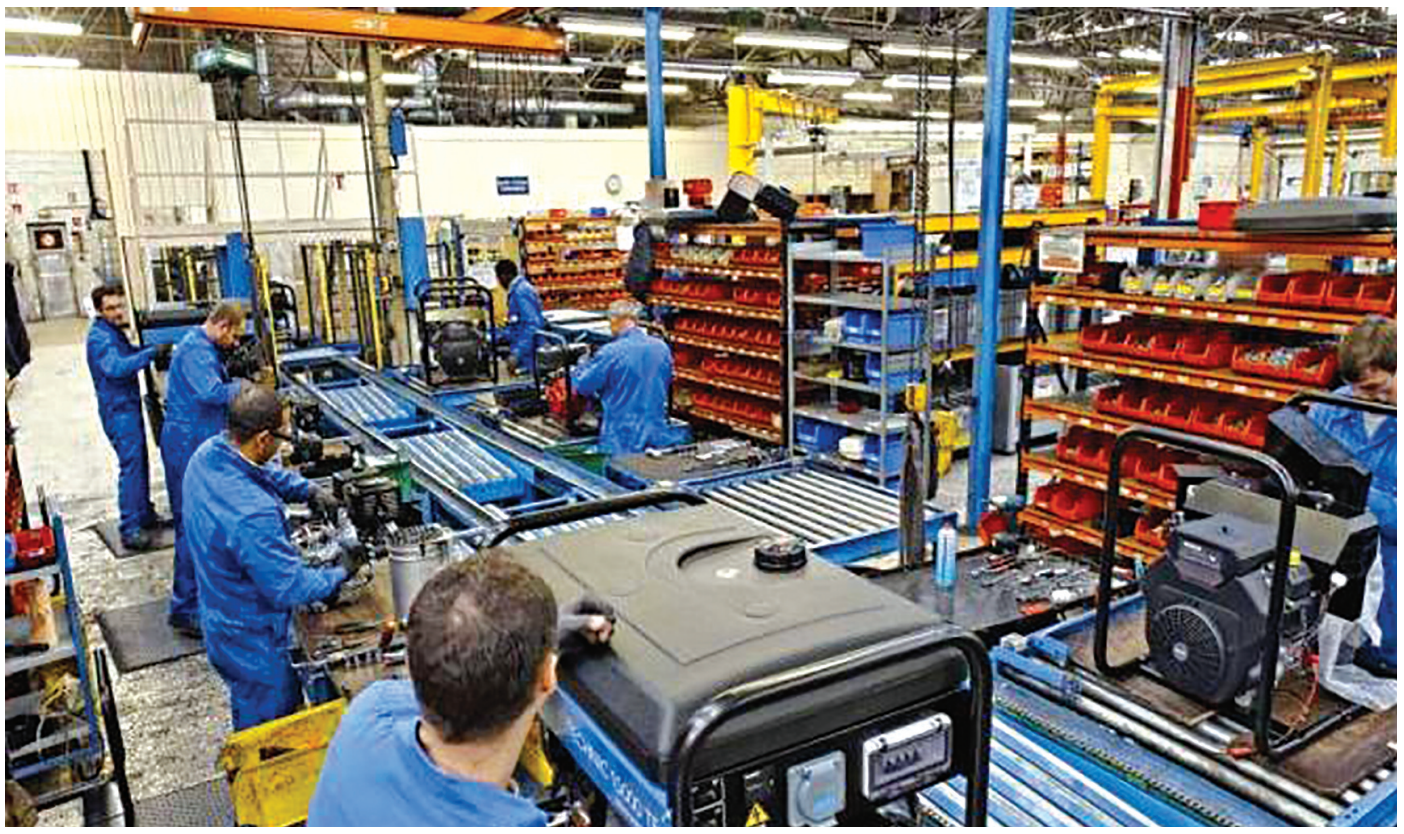
De Béjaïa, N. Bensalem

Page 05_Mise en page 1 06/04/2022 17:44 Page 1

CROISSANCE EN ALGÉRIE

LE DÉCOLLAGE ÉCONOMIQUE «NÉCESSITE DES INVESTISSEMENTS SOLIDES»

L'accompagnement des entreprises productives et la promotion des exportations hors hydrocarbures est un principe fondamental de la nouvelle politique économique adoptée par les autorités du pays à même de concrétiser un décollage économique et de diminuer la facture des importations. C'est ce qu'a indiqué au Jeune Indépendant l'expert économique Elhaouari Tigharsi ancien député du FLN.



L'économie mondiale a traversé, depuis le début de la pandémie de la Covid-19, une grave récession suscitée par le cataclysme financier et l'effondrement de l'activité commerciale et industrielle dans le monde, rappelle M. Tigharsi, précisant que l'Algérie, qui connaît des effets indirects de cette crise, dispose de toutes les potentialités matérielles et humaines pour être un pays pivot en matière de développement dans la région. Selon l'expert, le décollage économique «tant souhaité par les pouvoirs publics» passe impérativement par un développement fondé sur une grande cohérence et une meilleure visibilité dans la politique économique de l'Etat, de façon à éviter une instabilité politique, juridique et sociale.

«Il est important d'adopter des règles de bonne gouvernance interne impliquant une politique socio-économique hors la rente pétrolière», qui en dépit d'un prix de baril propulsé par les événements en Ukraine, très bénéfique pour la trésorerie publique, demeure fragile et menace la stabilité du pays en cas de crise mondiale, comme ce fut le cas en 2020. Selon l'économiste, libérer l'Algérie de sa dépendance aux hydrocarbures exige l'exécution de profondes transformations structurelles et d'ouvrir les perspectives pour les investissements en EPC+ (ingénierie, approvisionnement et construction + financement), porteurs de richesse et d'innovation. «La concrétisation de solides réformes économiques et d'un modèle de développement en adéquation avec les spécificités du pays permettront d'édifier une économie moderne libérée de la dépendance aux hydrocarbures et de l'emprise de l'instabilité de leurs prix, ainsi que d'effacer les avatars d'une politique de développement basée exclusivement sur la rente pétrolière», ajoute M. Tigharsi.

CODE DE L'INVESTISSEMENT… LA CLÉ DE VOÛTE

L'expert, qui insiste sur l'urgence de diversifier l'économie nationale pour diminuer sa dépendance aux hydrocarbures, met l'accent sur les contraintes bureaucratiques qui étouffent les investissements et la majorité des projets innovants. Pour attirer des capitaux et des investisseurs étrangers en Algérie, explique-t-il, il est primordial de créer un climat d'investissement propice aux affaires et basé sur des garanties de transparence.

Pour M. Tigharsi, le nouveau code d'investissement doit remédier à tous les manquements existant dans les précédents textes car «l'avenir du pays repose en grande partie sur les investissements nationaux et étrangers», qui se heurtent actuellement aux blocages de l'administration et notamment à une grande opacité dans les procédures. L'élaboration d'une nouvelle loi sur l'investissement exige un débat élargi sur les défis auxquels l'Algérie est confrontée et sur les moyens de les relever, en passant par l'amélioration de la transparence des finances publiques.

Or, des entraves bureaucratiques, la corruption et le clanisme sont la sombre réalité qui enveloppe le climat d'investissement en Algérie. Des investisseurs locaux et étrangers font face à des lobbys, qui semblent avoir pour principale mission de faire fuir toute personne intègre voulant travailler pour le bien de ce pays.

«Une nouvelle loi sur l'investissement, impliquant tous les secteurs concernés, est une nécessité majeure, car la relance économique du pays est menacée par des pratiques archaïques, particulièrement la corruption et la bureaucratie», affirme l'expert.

«L'impasse dans laquelle se trouve l'économie algérienne requiert des textes plus flexibles, simples et attractifs, surtout dans le contexte actuel, accentué de crises économiques et politiques», explique M. Tigharsi.

Il fait savoir que «durant l'année 2019-2020, aucun investissement étranger n'a été réalisé, et beaucoup d'entraves ont freiné l'investissement local», relevant que faute d'un cadre juridique approprié, la crainte des investisseurs est compréhensible et tout à fait logique. «Il n'incombe pas au ministre de l'Industrie de préparer, seul, une loi dont dépendent tous les autres secteurs et une partie importante de l'économie nationale», ajoute l'expert, expliquant qu'il s'agit d'un contrat économico-social qui a pour objet de fixer le régime applicable aux investissements nationaux et étrangers dans les activités économiques de production et de services.

«Tous les secteurs doivent participer à la préparation de cette loi, y compris les partenaires économiques et sociaux, sous l'égide du Premier ministre», précise-t-il.

Dans ce sens, il appelle à instaurer un dialogue multisectoriel pour garantir la stabilité des textes de loi, seule qualité à même de rassurer les investisseurs.

«Nous ne voulons pas d'une loi semblable à celle de 2016. Comment peut-on s'ouvrir aux investisseurs étrangers sans renforcer l'attractivité de l'économie algérienne, et ce à travers une nouvelle stratégie industrielle qui permette d'encourager les investissements productifs et d'améliorer le climat des affaires», s'est interrogé l'expert.

M. Tigharsi plaide pour une loi accordant plus de garanties et de protection à l'investisseur, notamment étranger, à travers un cadre juridique transparent, clair et stable, permettant de réduire le rôle de l'administration dans le processus d'investissement ainsi que d'encourager et d'accompagner les porteurs de projets.

Mohamed Mecelti

GAZ, PME ET INVESTISSEMENTS AU MENU

Le Premier ministre italien à Alger lundi prochain

LE PREMIER ministre italien Mario Draghi effectuera une visite officielle de deux jours en Algérie lundi prochain. Il rencontrera le président de la République Abdelmadjid Tebboune au palais d'El Mouradia. L'objet de cette visite sera dominé par l'actualité énergétique, notamment l'augmentation des approvisionnements en gaz délivré en Italie. Rome ambitionne de rentabiliser au maximum la capacité du gazoduc Transmed, espérant devenir d'ici l'an prochain un hub gazier qui desservira toute l'Europe, grâce à d'autres achats et acquisitions de pays producteurs de gaz comme l'Azerbaidjan. D'autres dossiers sont également au menu des entretiens entre Tebboune et Draghi, comme l'investissement et la coopération dans le secteur de la PME.

Il y a quatre jours, Tebboune a reçu un appel téléphonique de Draghi, sans doute pour préparer cette visite. Plusieurs médias italiens ont rapporté hier cette information, citant des proches du chef de l'exécutif italien. Pour rappel, le PDG du géant italien des hydrocarbures Eni, M. Claudio DeScalzi, s'est réuni avec son homonyme algérien pour voir comment mettre en œuvre immédiatement cette augmentation de la quantité de gaz destine à l'Italie, mais également, comment augmenter ce quota dans les mois à venir. Sonatrach cherche des financements pour booster l'exploration et l'extraction, grâce aux facilitations offertes par la nouvelle loi sur les hydrocarbures. Le patron italien a été reçu également le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. Un communiqué du Premier ministère a déclaré que les pourparlers entre les deux parties «ont évoqué l'état et les perspectives des relations de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, tout en exprimant leur détermination à les renforcer et à les diversifier».

Depuis le début de la guerre en Ukraine et l'imposition de sanctions sur Moscou, la diplomatie italienne a intensifié ses activités pour trouver des alternatives au gaz russe. Les visites se sont multipliées en Algérie ces dernières semaines.

Mohamed K.

Page 24_Mise en page 1 06/04/2022 16:33 Page 1

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:36	12:31	16:08	18:57	20:21
CONSTANTINE	04:42	12:36	16:13	19:05	20:24
ALGER	04:56	12:50	16:28	19:19	20:40
OUARGLA	04:56	12:41	16:15	19:04	20:21
CHLEF	05:04	12:57	16:34	19:23	20:45
MOSTAGANEM	05:09	13:02	16:39	19:28	20:49
ORAN	05:12	13:05	16:41	19:31	20:52

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7263 – JEUDI 7 AVRIL 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	10°
Oran	19°	10°
Constantine	18°	7°
Ouargla	24°	13°

MADJID BOUGHERRA :

«LA PRIORITÉ EST DE FORMER UN BON GROUPE»

L'entraineur de la sélection nationale A' de football, Madjid Bougherra, a indiqué que «la priorité est de former un groupe et trouver les bons joueurs», en prévision du Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux CHAN-2023 qu'organisera l'Algérie du 8 au 31 janvier.



«L'objectif de ce stage c'est de confirmer ce que je pense des joueurs, et d'avoir une liste élargie et essayer de tester tout le monde en vue de renforcer le noyau déjà consolidé», a déclaré Bougherra à la chaine TV de la Fédération algérienne de football(FAF). La sélection nationale A' a entamé dimanche un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue des deux matchs amicaux face au Togo, prévus les 7 et 10 avril au stade du Chahid Mustapha Tchaker de Blida.

«Nous avons gagné du temps en faisant des stages avant la Coupe Arabe. Ce qui est bien, c'est qu'on retrouve des joueurs qui étaient présents à ces regroupements avec de nouveaux joueurs», a t-il ajouté. Pour l'ancien capitaine des Verts, la porte de la sélection est ouverte, et c'est au joueur d'être performant avec son club. «Aujourd'hui, on dispose de plusieurs joueurs qui émergent et il faudra les mettre en concurrence, car on est dans le niveau international. Il faut des joueurs qui soient prêts au bon moment et régulièrement.» a t-il expliqué.

Concernant la double confrontation amicale face au Togo, Bougherra a indiqué que «l'objectif était d'avoir deux équipes et tout le monde aura son temps de jeu, tout en prenant en compte l'aspect Ramadhan et l'état de fatigue de chaque joueur.». «Il y a beaucoup de choses à prendre en considération, tout est là pour faire un bon stage et me permettre d'avoir des idées à la fin de ce regroupement. A ma connaissance rien n'a changé, les joueurs concernés par le CHAN seront ceux qui évoluent dans les championnats locaux. Pour nous, ça sera les joueurs qui évoluent en Algérie et aujourd'hui on repart sur le noyau qui était avec moi, ainsi que des joueurs qui émergent et d'autres que je suis en train de suivre.», a-t-il dit. Le coach national s'est montré par ailleurs confiant et satisfait de la qualité de son groupe en prévision des prochaines échéances officielles. «Aujourd'hui on doit avoir une dé-doublure (3 joueurs à chaque poste). Je suis confiant. Je pense que la qualité est là, mais le plus important c'est le niveau du comportement et de la concentration ainsi que les ambitions du joueur. Je suis très content du comportement des joueurs qui sont très à l'écoute, ce qui est bien pour un entraîneur afin de faire un bon travail.», a conclu Bougherra.

R. S.

MÉDÉA

Pour un ramadhan sans accident

POURSUIVANT leur action de sensibilisation sur les risques d'accident de la circulation durant le mois sacré, les services de sûreté de la wilaya de Médéa ont mobilisé leurs agents pour une campagne de sécurité routière visant à réduire les accidents de la route. Lancée sous le slogan «Pour un ramadhan sans accident», la campagne de sensibilisation est animée par des officiers du corps de la sûreté au niveau des barrages fixes et des points de contrôle, érigés à cette occasion sur les principales pénétrantes de la wilaya. Des patrouilles de police et des unités de la sécurité routière ont été mobilisées et déployées au niveau des grands axes routiers à grande circulation afin de veiller à assurer la fluidité de la circulation au niveau des points noirs et à surveiller toute conduite imprudente ou dangereuse. L'opération de sensibilisation consiste à prodiguer des conseils aux usagers de la route sur les risques causés par la vitesse, notamment pendant les instants précédant le repas du f'tour, la nécessité de prendre quelques minutes de repos en cas de sensation de fatigue ou de faire une petite sieste en cas de sommeil avant de reprendre la route afin de pouvoir conduire en toute lucidité, et enfin de se montrer prudent quant aux erreurs que peuvent commettre les autres conducteurs. Il est donc primordial de faire preuve de patience, de ne pas faire de vitesse et de doubler la distance sécuritaire entre les véhicules. Pour une bonne conduite au volant, il est préconisé de respecter le code la route, de faire attention aux autres véhicules, de ne pas oublier le port de la ceinture de sécurité et enfin d'éviter de circuler durant les heures de pointe et les embouteillages.

De Médéa, Nabil B.

AFFAIRE DU GROUPE METIDJI

Le procès renvoyé au 20 avril

LA COUR d'Alger a reporté, mercredi, le procès en appel dans l'affaire du groupe Metidji, impliquant l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal et nombre d'anciens ministres et responsables, poursuivis pour des chefs d'accusations liés à la corruption, au 20 avril courant. Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné, fin janvier dernier, l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal à 5 ans de prison ferme et l'ancien chef de Protocole à la Présidence de la République, Mokhtar Reguieg à 6 ans de prison ferme, tandis que l'ancien P-dg du groupe Metidji, Mansour Metidji avait été condamné à 8 ans de prison ferme dans cette affaire. Une peine de 3 ans de prison ferme avait été prononcée à l'encontre de l'ancien directeur de Cabinet du Premier ministère, Mustapha Abdelkrim Rahiel dans le cadre de la même affaire. L'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, l'ancien ministre des Transports et des travaux publics, Abdelghani Zaalane, et l'ancien chef de cabinet du Premier ministère, Amrani Hafnaoui avaient été acquittés.

Redouane Hannachi

PROCÈS D'ABDELGHANI HAMEL

Le Procureur général requiert le durcissement des peines

LE PROCUREUR général près la Cour de Boumerdès a requis mardi au troisième jour de la séance du procès en appel de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, de son fils Chafik et d'anciens responsables de la wilaya de Tipasa, le durcissement de la peine pour tous les accusés poursuivis dans cette affaire. Dans la même plaidoirie, il a requis à l'endroit de l'accusé Djamel Kheznadji, ancien Directeur général des domaines de l'Etat, acquitté en première instance, une peine de cinq (05) ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA. Le tribunal de première instance de Boumerdes avait rendu le 4 juin 2020 son verdict dans cette affaire, en condamnant l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel et l'ancien wali de Tipasa Moussa Ghelaï à douze ans (12 ans) de prison ferme. Il a également confirmé la peine de 10 ans de prison ferme contre chacun des ex-walis de Tipasa, Kadi Abdelkader et Layadi Mustapha, ainsi que la peine de trois (3) ans de prison ferme contre Chafik Hamel (fils de l'ancien DGSN) et Salim Djai Djai, ex-chef de la sûreté de wilaya de Tipasa. La même juridiction a condamné, dans la même affaire, à 4 ans de prison avec sursis l'ancien ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, et à 5 ans de prison ferme l'ancien directeur des domaines de Tipasa, Ali Bouamrane. Une peine de deux (2) ans de prison ferme a été prononcée contre l'ancien directeur de l'Industrie et des mines de Tipasa, Haddou Abderrezak, et l'ancien Conservateur foncier de Koléa, Mohamed Bouamama. Le même tribunal a condamné l'investisseur privé Zerad Abdelhakim à une année de prison ferme et prononcé l'acquittement de l'ancien Directeur général des Domaines, Kheznadji Djamel. Le collectif de défense des accusés est intervenu au terme du réquisitions pour clamer l'innoncence des accusés, affirmant que les décisions prises par les concernés étaient légales et dans le cadre de la loi en vigueur. Pour rappel, la décision de réouverture du procès avec une nouvelle composante judiciaire intervient après un pourvoi en cassation interjeté auprès de la Cour suprême à la demande du collectif de défense. Les accusés dans cette affaire sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, notamment «détournement de foncier agricole», «dilapidation de deniers publics», «abus de fonction», «trafic d'influence», et «bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat à l'effet d'augmenter les prix et modifier la qualité des matériaux, des services et des délais de livraison». **M. D.**